



SEMAVILLE

**UN TALENT,
UN MÉTIER !**



Le projet Semaville

*Semaville
a pour ambition
de faire partager
une passion
au contact
des artisans en
participant à un
chantier collectif.*

SEMAville est né de préoccupations inhérentes aux missions de la SEMA (Société d'encouragement aux métiers d'art) concernant la sensibilisation des jeunes aux métiers d'art en particulier exposés aux risques d'exclusion du fait de la déscolarisation ou du manque de qualification.

■ Initié dans le cadre du programme européen *EQUAL Créative* cofinancé par le Fonds social européen et porté par l'ANPE, SEMAville a pour objectif la promotion des métiers d'art dans des quartiers en requalification urbaine et l'insertion des publics à la recherche d'un emploi ou d'une orientation professionnelle.

■ En effet, les métiers d'art, par la diversité des savoir-faire qu'ils représentent, sont une opportunité pour un public en mal de reconnaissance ou en quête d'authenticité.

■ SEMAville est un projet de développement local s'appuyant sur les métiers d'art dont l'enjeu est social, culturel et économique. Les métiers d'art peuvent être considérés comme des vecteurs d'insertion des populations et de redynamisation des quartiers fragiles en introduisant l'art dans la ville.

■ Pour toutes ces raisons, SEMAville vise à :

- améliorer l'activité du secteur des métiers d'art ;
- améliorer la qualité urbaine ;
- améliorer le contexte social ;
- améliorer l'accès à l'emploi.



Les conditions préalables

Le programme doit se développer dans une logique territoriale et s'appuie sur les initiatives de l'ANPE et des collectivités.

Une initiative locale

Le programme s'inscrit dans une logique territoriale à long terme. Il répond à une volonté politique des collectivités de développer le secteur des métiers d'art. Il s'est appuyé sur les initiatives des agences locales et régionales de l'ANPE.

Le quartier

Le projet consiste à mener simultanément des chantiers urbains intégrant les métiers d'art dans le cadre d'opérations de rénovation (par exemple, de type « Contrat de ville »). Le choix des sites à aménager repose sur la concertation et l'approbation des habitants. Les projets peuvent concerner les espaces publics et espaces verts, les espaces collectifs privés dont l'objet

est le décor urbain, décor de spectacle, mobilier urbain, la signalétique... La ville ou le bailleur assure la maîtrise d'ouvrage.

Un réseau de partenaires

La démarche repose sur un réseau de partenaires concernés par l'insertion, la formation, la requalification urbaine et l'activité des métiers d'art. Il peut s'agir :

- au niveau national, du ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle ; de l'ANPE ; de la délégation interministérielle à la Ville et au Développement social urbain ;
- au niveau local, des villes et collectivités territoriales, des bailleurs sociaux, des services déconcentrés de l'État, des chambres

Les conditions préalables

La démarche repose sur un réseau de partenaires concernés par l'insertion, la formation, la requalification urbaine et l'activité des métiers d'art.



de métiers, des missions locales, des organismes de formation et des professionnels, architectes, artisans et plasticiens, des associations locales de quartier.

Les destinataires du projet

Les destinataires sont les publics jeunes et adultes en difficulté à la recherche d'une orientation professionnelle, d'un emploi ou d'une formation.

L'animation

L'animation est une donnée fondamentale pour la bonne conduite du projet dont le porteur doit accompagner la dynamique du réseau.



DÉCOUVRIR



RÉALISER



S'INITIER

L'information

SEMAville propose des actions innovantes d'information, de sensibilisation, de pré-qualification et d'accompagnement.

■ La SEMA a mis en place un programme de sensibilisation des agents ANPE aux métiers d'art et des publics en liaison avec les chambres de métiers.

■ Les demandeurs d'emploi concernés par le projet SEMAville et par les Métiers d'Art ont été informés par différents biais d'informations publiques et collectives puis au cours d'entretiens individuels.

■ L'ANPE, avec la participation des réseaux d'insertion, des missions locales et la collaboration des chambres de métiers a assuré le recrutement de 28 stagiaires prévus par le programme.



La sensibilisation : l'Évaluation en Milieu de Travail (EMT)

Les EMT ont permis aux participants de découvrir les métiers d'art et d'être au contact de professionnels.

Les journées « découvertes des métiers d'art » permettent aux demandeurs d'emplois de bénéficier de cinq à dix jours de visites d'ateliers et de pratiques artistiques encadrées par des artisans d'art. La réalisation de ces journées s'inscrit dans le dispositif d'évaluation en milieu de travail (EMT) propre à l'ANPE.

Ces EMT ont permis aux participants :

- de découvrir les métiers d'art au contact de professionnels ;
- d'aborder les techniques et les filières possibles ;
- de préciser une orientation professionnelle ;
- de susciter un intérêt pour ces métiers.

Ces journées ont été co-organisées avec la Sema et trois structures :

- l'association *Rempart Ile de France* qui a imaginé un programme sur des sites historiques remarquables au contact de professionnels : découverte des métiers de la forge, de la taille de pierre et de la restauration d'art ;
- la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) *Format Raisin*, qui a choisi une formule d'« immersion » dans les métiers d'art. Les stagiaires ont pu y apprécier les métiers de la reliure, de la tapisserie, du vitrail et de l'ébénisterie ;
- *les Compagnons du Tour de France* à Villeurbanne, qui ont assuré une initiation aux métiers de l'ameublement et à la peinture décorative.



La pré-qualification : les chantiers écoles

Les chantiers écoles alternent des périodes de formation théorique et de pratique dans des situations réelles de production.

Engagés dans une pédagogie de l'action, les chantiers écoles de 700 heures alternent des périodes de formation théorique et pratique dans des situations réelles de production, et des stages chez des artisans d'art. Leur spécificité réside dans la production à l'issue du chantier d'un ouvrage finalisé visant l'embellissement de l'environnement de vie immédiat des stagiaires : leur ville, leur quartier.

En outre, les stagiaires, jeunes et adultes à la recherche d'un emploi ou d'une orientation professionnelle bénéficient d'un accompagnement particulier. Ils sont encadrés à la fois par les formateurs de centres de formation et par des artisans d'art tuteurs qui interviennent sur des savoir-faire spécifiques.

■ A Pantin, il a été convenu lors des réunions publiques d'orienter le chantier école autour de la signalétique du pôle artisanal des Quatre-Chemins. Les stagiaires de Pantin ont été initiés, entre autres, au travail du métal (dinanderie) et de la résine. Ils ont réalisé des prototypes de mosaïque pour l'installation d'une marelle, place de la Chocolaterie.

■ Le chantier a été encadré par l'équipe pédagogique de l'*INFA CREAM*, institut de formation installé à Nogent-sur-Marne qui instruit dans le secteur des Métiers d'art.

■ A Lyon, le projet de chantier a été initié et cofinancé par la *Société Anonyme de Construction*

La pré-qualification : les chantiers écoles

Les chantiers écoles ont été organisés à Pantin, à Lyon 9^e quartier de la Duchère.



de la Ville de Lyon, l'un des bailleurs du parc de logement social du quartier de La Duchère, qui mène une politique d'actions artistiques visant à l'amélioration des espaces collectifs. Le projet consistait à aménager la coursive de la tour Balmont et à en modifier la perception par un travail sur la couleur, l'éclairage, la peinture, la mosaïque, et la vannerie.

■ Le chantier a été encadré par l'équipe pédagogique du *CFA UNICEM*, centre de formation d'apprentis qui enseigne notamment les métiers de la pierre, accompagné d'une équipe d'artisans réunis par l'association *Juste à côté*.



Les outils de développement

L'accompagnement est mené par les partenaires chargés de permettre aux stagiaires d'accéder à un emploi ou à une formation

L'accompagnement

Cette phase est portée par les partenaires principaux du projet afin de permettre aux stagiaires d'accéder à un emploi ou à une formation : l'ANPE, la SEMA et les organismes de formation.

Elle s'articule ainsi :

- une phase d'évaluation et de capitalisation de l'expérience ;
- la mise en place des parcours de qualification : contrat d'apprentissage, contrat de qualification, stage de perfectionnement, ou stage de créations d'entreprise ;
- l'ANPE propose les contrats aidés : contrat de qualification jeunes et adultes, contrats initiative emploi ;

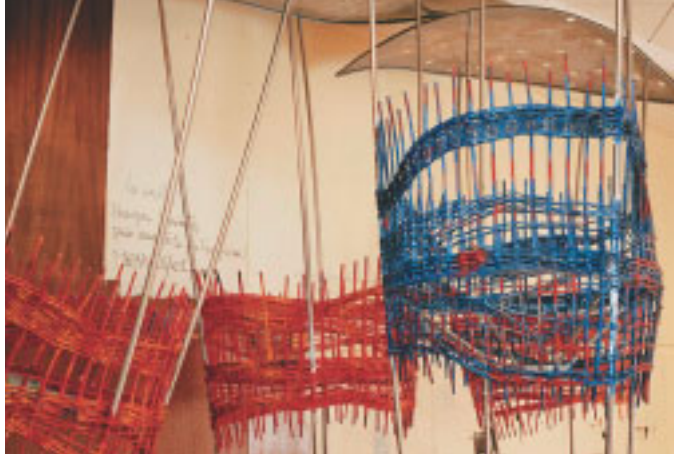
- la SEMA conventionne les stages de perfectionnement SEMA ;
- un accompagnement individuel de chaque candidat pendant les six mois suivants la fin du chantier école a été mené conjointement par la SEMA et l'ANPE.

L'exposition

L'exposition *SEMAville, les métiers d'art dans la banlieue* est présentée à la SEMA du 23 mai au 22 juin 2005.

Elle expose les réalisations emblématiques des stagiaires des chantiers de Lyon et Pantin, accompagnées des photographies d'Augustin Detienne et Philippe Groscaux, une installation et les réalisations présentées par Eric Barry vannier, Sylvie Colon peintre,

Les outils de développement



Frédérique Fleury mosaïste,
Emmanuel Théry éclairagiste,
Frédéric du Chatelet
architecte et Jean-Marc
Pichat architecte.

Le film

Un reportage de 26 mn
a été réalisé sur les
chantiers écoles SEMAville
Pantin et Lyon 9^{ème}.

Ce film restitue l'expérience
de ces femmes et de ces
hommes, jeunes et moins
jeunes qui ont partagé avec
les artisans et les enseignants
pendant plus de 6 mois
une expérience inédite.

La réalisation a été confiée à
l'équipe de *15 Août Production*.



Mai 2005

Crédits photographiques

Sema
Augustin Détienne

Contacts

Catherine Virassamy
virassamy@eurosema.com

Magali Strassel
strassel@eurosema.com

metiersdart-artisanat.com



Société
d'Encouragement au
Métiers
d'ART

SEMA
Viaduc des Arts,
23, avenue Daumesnil,
75012 PARIS
Tél. 01 55 78 85 85
Fax 01 55 78 86 17

Métro Gare de Lyon, Bastille
Bus 20, 29, 61, 91 et 87
Parking Bastille et Gare de Lyon